



Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité

Globalement, en France, les jeunes filles réussissent mieux leurs études, les hommes occupent plus souvent un poste à la hauteur de leur niveau de diplôme, les femmes prennent davantage les transports en commun pour se rendre à leur travail...

D'une région à l'autre, ces différences entre femmes et hommes sont d'amplitude variable. Ainsi, c'est en Bretagne que les filles et les garçons ont les résultats scolaires les plus proches. L'Île-de-France est la région où les écarts sont les plus faibles sur le marché du travail, excepté en matière de rémunération. Au contraire, dans les départements d'outre-mer, les différences de salaires entre femmes et hommes sont bien moins importantes qu'en métropole, mais les taux de chômage diffèrent plus.

Aucune région ne présente des écarts plus faibles que la moyenne dans tous les domaines.

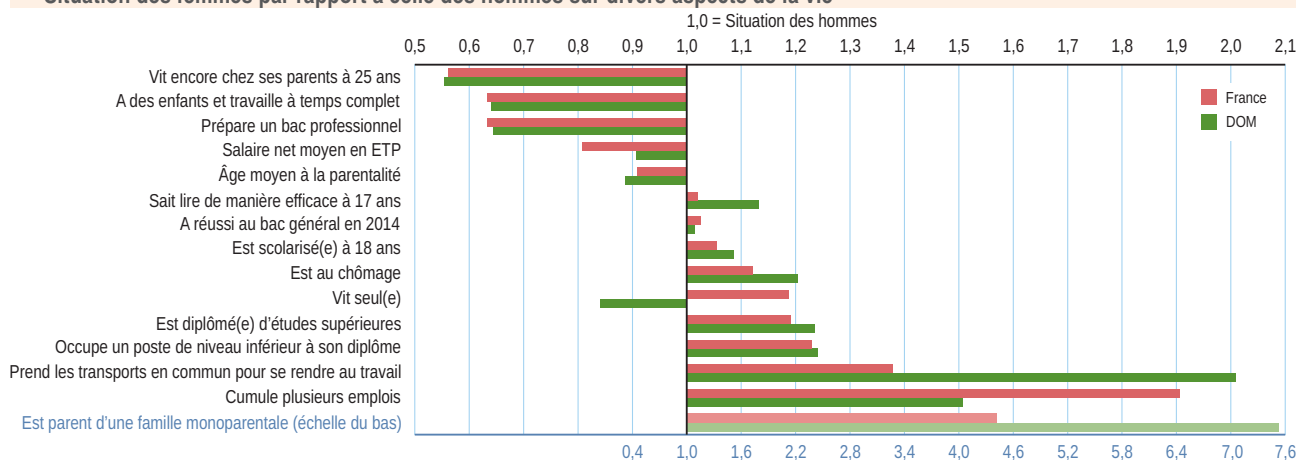
Audrey Baillot et Stéphanie Michel, pôle Emploi-population, Insee

Les inégalités entre femmes et hommes s'observent dans de nombreux domaines : éducation, marché du travail, conditions de vie, représentation dans différentes sphères de la société (*encadré 1*)... et s'expriment différemment d'une région à l'autre.

Dans cette étude, les écarts régionaux entre les femmes et les hommes sont comparés à ceux de la France (hors Mayotte). Aucune région ne présente de plus faibles écarts que la moyenne entre femmes et hommes dans l'ensemble les domaines

observés. La Corse et l'Île-de-France se distinguent souvent des autres régions : les différences selon le sexe y sont, soit bien plus marquées, soit bien plus faibles, notamment sur le marché du travail. De même, dans les départements d'outre-mer

1 Situation des femmes par rapport à celle des hommes sur divers aspects de la vie



Note : l'échelle est différente pour le dernier indicateur « Est parent d'une famille monoparentale », pour lequel les différences entre femmes et hommes sont plus importantes que celles observées pour les autres indicateurs.

Lecture : sont représentés des rapports femmes/hommes. Une valeur inférieure à 1 signifie que la situation est moins fréquente chez les femmes que chez les hommes ; elle est plus fréquente lorsque la valeur dépasse 1. Ainsi, dans les DOM, les femmes prennent deux fois plus les transports en commun que les hommes pour se rendre sur leur lieu de travail.

Champ : France hors Mayotte - population de 25 à 54 ans pour les diplômés d'études supérieures ; population de 15 à 64 ans pour le taux de chômage et la part des travailleurs à temps complet et avec enfants ; salariés du secteur privé et semi-public, hors agriculture pour le salaire ; actifs ayant un emploi pour le déclassement et l'utilisation des transports en commun ; population des ménages, hors enfants du ménage pour les modes de cohabitation.

Sources : Insee, recensement de la population 2011, DADS 2012, Estel 2011, État civil 2013 ; MENESR année scolaire 2012-2013 ; ministère de la Justice 2014.

(DOM), les différences de situation entre femmes et hommes sont parfois plus accentuées ou au contraire moins prononcées selon les domaines (*encadré 2*).

Dans l'Ouest, moins d'écart qu'ailleurs en matière d'éducation

En France, il est bien établi que les filles réussissent mieux leur scolarité que les garçons, qu'il s'agisse de son déroulement, des compétences acquises, des résultats aux examens ou du taux de diplômés. Pourtant, les garçons sont surreprésentés dans les filières les plus sélectives (baccalauréat scientifique, classes préparatoires aux grandes écoles), mais également dans l'enseignement professionnel, à l'issue d'orientations différentes dans leur cursus (*figure 1*).

Ces tendances nationales dans le domaine de l'éducation ne se retrouvent à l'identique dans aucune région. Néanmoins, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté sont les plus proches de la moyenne.

En Bretagne, et dans une moindre mesure dans les Pays de la Loire, les écarts de réussite scolaire entre filles et garçons sont plus faibles qu'en moyenne et sont en faveur des filles (*figure 2*). Or dans ces deux régions, les résultats de l'ensemble des élèves figurent parmi les meilleurs du pays. Par exemple, le taux de réussite au baccalauréat de 2014 y est supérieur : il s'établit à 95 % pour les filles et à 94 % pour les garçons, alors qu'en France, il est de 93 % pour les filles et de 91 % pour les garçons. Les bonnes performances scolaires dans ces deux régions semblent aller de pair avec de faibles inégalités entre les sexes, les garçons réussissant mieux relativement à ceux des autres régions.

En Bretagne, en revanche, les femmes en âge de travailler sont bien plus fréquemment diplômées du supérieur que les hommes (+ 9 points contre + 6 points en moyenne). Ceci paraît *a priori* contradictoire avec les plus faibles écarts entre filles et garçons en matière de performance scolaire. Toutefois, la part de la population diplômée d'études supérieures ne peut être considérée comme la simple résultante du système éducatif à la date considérée. En effet, le niveau de diplôme des 25-54 ans dépend en partie du passé et n'est pas comparable aux résultats observés aujourd'hui sur les jeunes de 17-18 ans. Par ailleurs, les actifs ne travaillent pas systématiquement dans la région où ils ont étudié. Dans le cas de la Bretagne, 40 % des actifs ont étudié dans une autre région.

Pour cette même raison, l'Île-de-France se trouve dans la situation inverse de la Bretagne. Les filles s'y distinguent nettement des garçons en matière de réussite au baccalauréat ; mais l'effet des migrations résidentielles, notamment l'arrivée de diplômés,

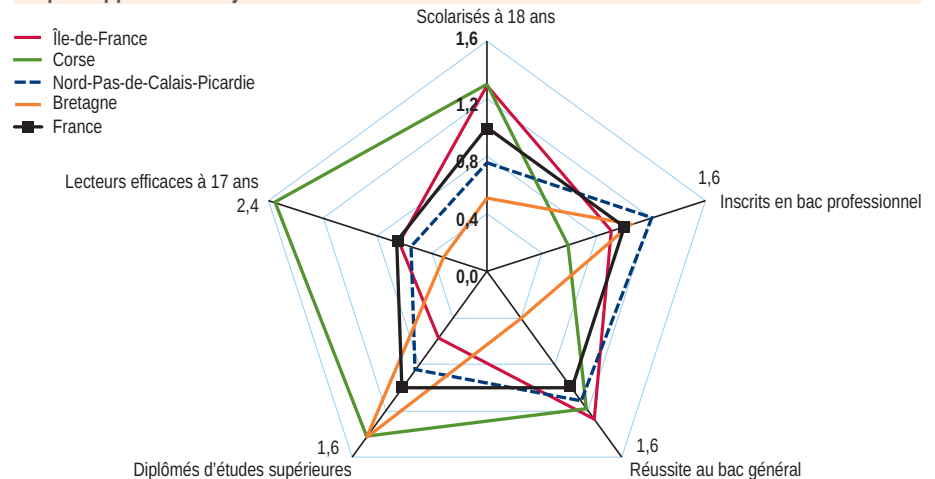
efface les différences observées au moment des études. Dans cette région, les taux de diplômés du supérieur sont élevés pour les hommes (44 % contre 32 % en moyenne) comme pour les femmes (48 % contre 38 %) et les écarts sont plus faibles qu'ailleurs.

Contrairement à la Bretagne, les différences de réussite scolaire entre les filles et les garçons sont importantes en Corse. Le taux de réussite au baccalauréat est élevé pour les garçons (3^e région) et les filles (1^{re} région), mais les écarts entre eux sont tout de même prononcés, au bénéfice des filles (+ 2,8 points contre + 2,4 points au niveau national). De même, les filles ont de bien meilleurs résultats en lecture et sont bien plus souvent encore scolarisées à 18 ans que les garçons.

Les autres régions présentent des profils plus contrastés. Ainsi, en Nord-Pas-de-Calais-

Picardie, les filles comme les garçons ont plus de difficultés scolaires. Les écarts de résultats, favorables aux filles, sont cependant moins importants qu'au niveau national en lecture, mais plus accentués au baccalauréat. De même, dans cette région, les garçons se dirigent relativement plus souvent vers les filières professionnelles (+ 4,1 points par rapport à la moyenne), notamment celles de la production (+ 3 points). Les différences d'orientation entre jeunes filles et jeunes hommes dans l'enseignement secondaire sont donc marquées. Pour autant, la part des diplômés du supérieur est moins contrastée entre hommes et femmes qu'au niveau national, bien que faible (26,4 % contre 31,6 % en moyenne pour les hommes, 31,5 % contre 37,7 % en moyenne pour les femmes).

2 Éducation et diplômes : position relative des écarts régionaux entre femmes et hommes par rapport à la moyenne de la France



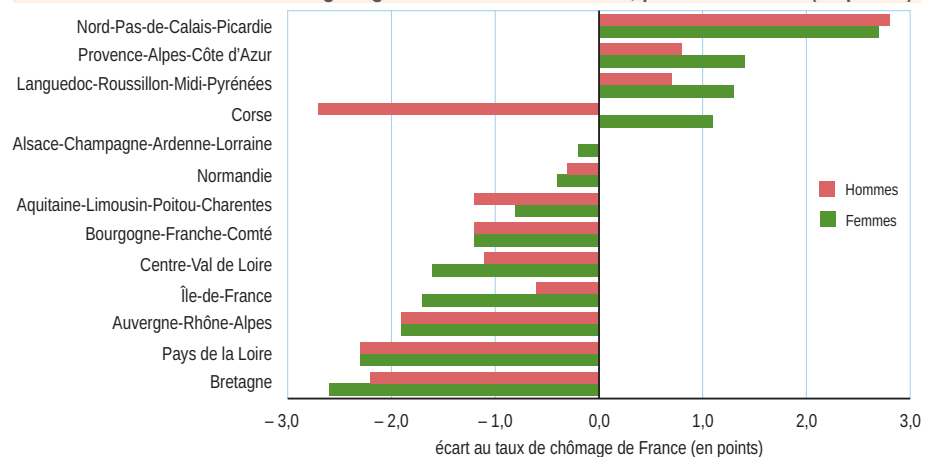
Note : l'échelle va de 0 à 2,4 pour l'indicateur « Lecteurs efficaces à 17 ans » du fait des écarts forts entre filles et garçons en Corse pour cet indicateur ; elle va de 0 à 1,6 pour les autres indicateurs.

Lecture : ces indicateurs sont construits comme le ratio des écarts entre femmes et hommes (en valeur absolue) dans une région et la moyenne française (écart de référence normalisé à 1). Les valeurs supérieures à 1 traduisent des écarts entre sexes plus marqués dans la région qu'en moyenne en France, et inversement pour les valeurs inférieures à 1.

Champ : France hors Mayotte - population de 25 à 54 ans pour les diplômés d'études supérieures.

Sources : Insee, recensement de la population 2011 ; MENESR année scolaire 2012-2013 ; ministère de la Justice 2014.

3 Écart entre le taux de chômage régional et celui de la France, par sexe en 2011 (en points)



Lecture : en Corse, les hommes ont un taux de chômage inférieur de 2,7 points au taux de chômage moyen des hommes de France. En revanche, le taux de chômage des femmes corses dépasse le taux de chômage moyen des femmes de France de 1,1 point. En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, l'écart entre le taux de chômage des hommes et celui de la France est très faible et s'arrondit à 0,0.

Champ : France hors Mayotte - population des ménages - individus de 15 à 64 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2011.

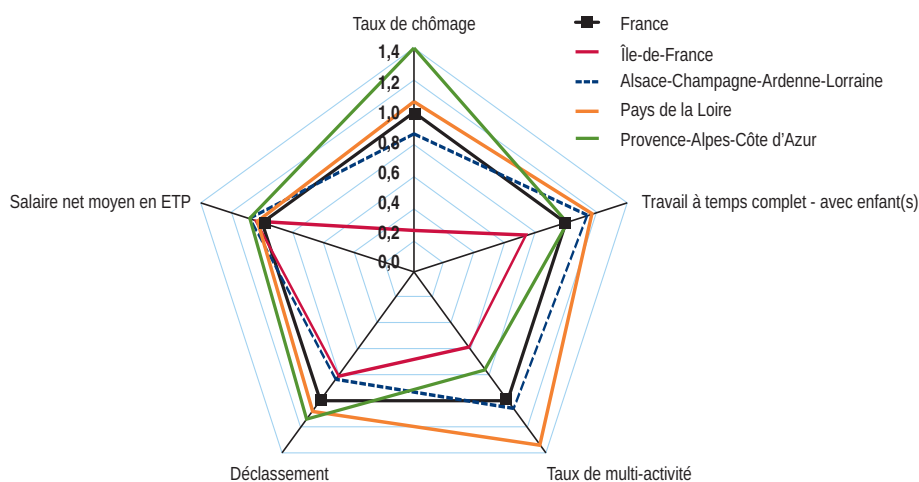
Les inégalités face à l'emploi sont les plus faibles en Île-de-France

Dans toutes les régions, les femmes réussissent mieux leurs études, mais les hommes sont mieux lotis sur le marché du travail. Les femmes sont davantage au chômage (figure 3), moins bien rémunérées, en partie parce qu'elles occupent plus souvent un emploi inférieur à leur niveau de diplôme ou cumulent plusieurs emplois. Elles sont plus fréquemment à temps partiel, notamment après la naissance de leurs enfants.

En Île-de-France, les différences entre sexes sont les plus faibles sur le marché du travail (figure 4). La région s'oppose à celles du Sud comme la Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans une moindre mesure le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Du point de vue du chômage, la Corse est la seule région où femmes et hommes se positionnent différemment par rapport à la moyenne nationale : les hommes sont moins touchés que la moyenne, les femmes davantage. Dans les autres régions, le taux de chômage est supérieur ou inférieur à la moyenne nationale pour les deux sexes.

En Pays de la Loire, les inégalités entre femmes et hommes face à l'emploi sont plus importantes que la moyenne, contrairement aux inégalités sur le plan de l'éducation. Les femmes sont plus fréquemment multi-actives (définitions) que les hommes. Cela pourrait en partie être lié au recours plus fréquent des régions de l'Ouest aux services à la personne, activité plus souvent exercée par des femmes. En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, la situation est plus contrastée : les écarts en matière de salaire, de multi-activité ou de temps partiel entre femmes et hommes sont plus importants qu'au niveau national. En revanche, ils sont parmi les plus faibles du point de vue du chômage ou du déclassement (définitions).

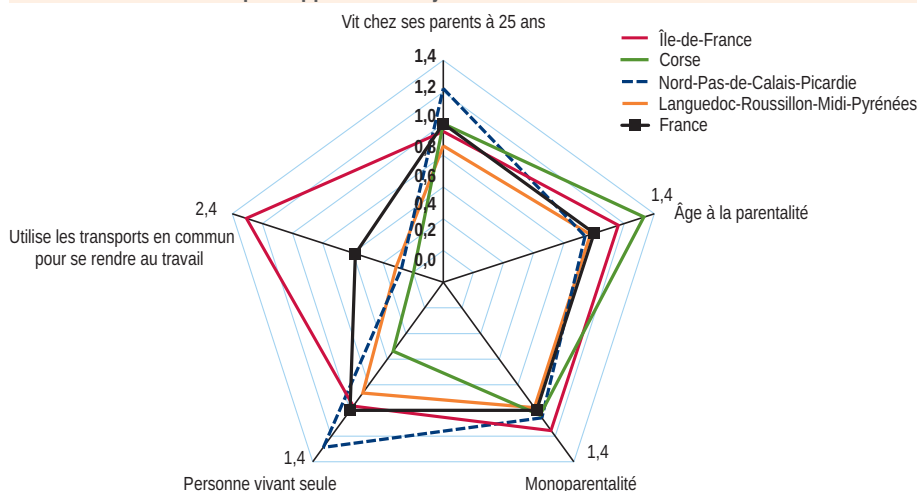
4 Situation face à l'emploi : position relative des écarts régionaux entre femmes et hommes par rapport à la moyenne de la France



Lecture : ces indicateurs sont construits comme le ratio des écarts entre femmes et hommes (en valeur absolue) dans une région et la moyenne française (écart de référence normalisé à 1). Les valeurs supérieures à 1 traduisent des écarts entre sexes plus marqués dans la région qu'en moyenne en France, et inversement pour les valeurs inférieures à 1.

Champ : France hors Mayotte - population de 15 à 64 ans pour le taux de chômage et la part des travailleurs à temps complet et avec enfants ; actifs ayant un emploi pour le déclassement - salariés du secteur privé et semi-public, hors agriculture pour le salaire. Sources : Insee, recensement de la population 2011, DADS 2012, Estel 2011.

5 Cohabitation, parentalité, déplacements : position relative des écarts régionaux entre femmes et hommes par rapport à la moyenne de la France



Note : l'échelle va de 0 à 2,4 pour l'indicateur « Utilise les transports en commun pour se rendre au travail », du fait de la situation particulière en Île-de-France pour cet indicateur ; elle va de 0 à 1,4 pour les autres indicateurs.

Lecture : ces indicateurs sont construits comme le ratio des écarts entre femmes et hommes (en valeur absolue) dans une région et la moyenne française (écart de référence normalisé à 1). Les valeurs supérieures à 1 traduisent des écarts entre sexes plus marqués dans la région qu'en moyenne en France, et inversement pour les valeurs inférieures à 1.

Champ : France hors Mayotte - population des ménages, hors enfants du ménage pour les personnes vivant seules et la monoparentalité ; actifs ayant un emploi pour l'utilisation des transports en commun. Sources : Insee, recensement de la population 2011, État civil 2013.

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : région où les femmes et les hommes ont les conditions de vie les plus proches

Les différences entre femmes et hommes sur le marché du travail sont aussi liées à des écarts de situation familiale, de modes de cohabitation et de transports. Ainsi, les jeunes femmes quittent plus tôt le domicile parental que les jeunes hommes, sont parents plus jeunes, vivent plus souvent seules ou en situation de monoparentalité. Au quotidien, les femmes recourent davantage aux transports en commun qu'à d'autres modes de déplacement pour se rendre sur leur lieu de travail, qu'elles vivent seules ou en couple, avec ou sans enfant.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les différences de conditions de vie entre les hommes et les femmes sont les plus proches des moyennes nationales. Par contre, dans le sud de la France, deux régions voisines présentent des profils opposés : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les différences entre les sexes en matière de parentalité, de modes de cohabitation et de déplacement sont plus importantes que dans l'ensemble de la France, mais elles sont plus faibles en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

En Île-de-France, l'importante desserte en transports en commun va de pair avec de fortes disparités d'usage entre femmes et hommes (figure 5). À l'opposé, dans les régions plus rurales comme la Corse, le recours aux transports collectifs est faible pour les deux sexes. Bien que socialement très différentes, la Corse et l'Île-de-France sont similaires sur deux aspects. Ce sont les régions de la métropole où l'âge des parents à la naissance de leurs enfants est le plus élevé et où l'écart d'âge entre pères et mères est le plus fort. Par ailleurs, dans ces deux régions en particulier, les femmes se retrouvent plus fréquemment que les hommes à la tête d'une famille monoparentale. En revanche, en Corse, vivre seul n'est pas beaucoup plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. En effet, les personnes âgées, en

particulier les femmes, vivent plus souvent chez leurs enfants et la population corse est plus âgée que la moyenne. Enfin, en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, en lien avec les difficultés sociales de la région, la décohobitation est bien plus tardive chez les hommes qu'en moyenne nationale (*bibliographie*). La surmortalité masculine conduit également à une surreprésentation des femmes seules.

58 % des conseillers municipaux sont des hommes

Les différences entre les sexes sur le marché du travail, à l'école ou dans les modes de vie se traduisent aussi par des situations inégales en matière de représentation et d'accès aux responsabilités dans la société. Dans le monde du travail, les femmes sont moins souvent cadres dirigeantes, mais également dans la vie

politique. Les hommes sont toujours majoritaires parmi les conseillers municipaux (58 % en 2014 contre 63 % en 2008). La loi du 17 mai 2013 (relative à l'élection des conseillers départementaux, municipaux et communautaires) impose, pour ces élections, des listes paritaires alternant femmes et hommes depuis 2014, mais elle ne s'applique qu'aux communes de plus de 1 000 habitants. Dans les communes sous ce seuil, seuls 36 % des conseillers municipaux sont des femmes. La Corse, l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et la Bourgogne-Franche-Comté sont les régions les plus éloignées de la parité dans les conseils municipaux, et font également partie de celles qui comptent les plus grandes parts de petites communes. Les hommes étant plus souvent placés en tête de liste, les maires restent des hommes dans 83 % des communes de France en 2014. Dans les

régions, la part des femmes parmi les maires est comprise entre 11,2 % (Corse) et 18,3 % (Centre-Val de Loire). ■

Sources

La majorité des indicateurs présentés sont issus d'une exploitation du **recensement de la population** de 2011. L'âge à la parentalité est calculé à partir de l'**état civil**.

Les indicateurs relatifs aux baccalauréats professionnel et général mobilisent les données du **ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**. Les compétences en lecture à 17 ans sont établies à partir des résultats aux tests effectués lors des **Journées défense et citoyenneté** (ministère de la Défense).

Les salaires nets en équivalent temps plein sont connus grâce aux **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** que les entreprises adressent à l'administration. La multi-activité est tirée du dispositif d'estimations d'emploi localisées (**Estel**).

Définitions

Sont considérées comme **multi-actives** les personnes qui occupent au moins deux postes, dont un dans une activité salariée, pendant une semaine de référence.

Sont considérées comme étant en situation de **déclassement** les personnes ayant un niveau de diplôme supérieur au niveau le plus courant de leur catégorie socioprofessionnelle.

Bibliographie

- « Femmes et hommes – Regards sur la parité », *Insee Références*, édition 2012.
- Ponthieux S., « L'information statistique sexuée dans la statistique publique : état des lieux et pistes de réflexion », *Rapport pour la ministre des Droits des femmes*, octobre 2013.
- Solard J., Coppoletta R., « La décohobitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », *Économie et Statistique*, n° 469-470, juillet 2014.

Encadré 1 Des besoins d'information statistique sexuée pour mieux comparer les situations des hommes et des femmes

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise à combattre les inégalités entre les deux sexes dans les sphères privée, professionnelle et publique. En 2013, parallèlement à l'élaboration de cette loi, la ministre des droits des femmes a confié à l'Insee la mission de dresser un état des lieux des statistiques et analyses quantitatives existantes et manquantes sur les inégalités entre les femmes et les hommes. C'est l'objet du rapport « L'information statistique sexuée dans la statistique publique : état des lieux et pistes de réflexion » publié en octobre 2013 (*bibliographie*). Sophie Ponthieux y souligne la nécessité d'élargir le champ de l'analyse, souvent centré sur le monde professionnel, et de privilégier une observation multithématique des inégalités entre femmes et hommes.

Encadré 2 Femmes et hommes dans les départements d'outre-mer

Dans les départements d'outre-mer (DOM), les écarts observés entre femmes et hommes sont de même sens que ceux observés dans l'ensemble de la France pour la plupart des indicateurs, mais leur intensité diffère fréquemment (*figure 1*).

Sur le marché du travail, où la situation est dans l'ensemble moins favorable en outre-mer qu'en métropole, le profil des DOM en matière d'inégalités entre sexes est contrasté. Les différences de taux de chômage entre femmes et hommes sont bien plus fortes dans les DOM (+ 5,9 points) qu'en métropole (+ 1,3 point), tandis que les écarts de salaires y sont bien plus faibles (- 9,3 % contre - 19,4 % en métropole). Les DOM cumulent un niveau général de lecture faible chez les jeunes de 17 ans (58,7 % de lectrices efficaces, 51,9 % pour les garçons, comparés à plus de 80 % en France métropolitaine) et des inégalités entre sexes importantes (6,8 points contre 1,5 point en France métropolitaine). De plus, la population des DOM présente des particularités en matière de modes de vie. La monoparentalité est ainsi plus présente dans les DOM ; elle touche 7,5 fois plus les femmes que les hommes, comparé à 4,3 fois en métropole. En métropole, les femmes vivent plus fréquemment seules (23,1 % contre 19,3 % des hommes). Ce constat est inversé dans les DOM (15,7 % contre 18,7 % des hommes).

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : P. Nguyen
Impression : Jouve
Code Sage IP161585
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2016

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

